

VIVRE À CABRERETS

Le bulletin d'information des habitants de Cabrerets



EDITION
DÉCEMBRE 2024

- **Enfouissement**
- **Travaux de l'école**
- **Cérémonie des vœux**
- **Un défibrillateur à Cabrerets**
- **Loi énergies renouvelables**
- **Pourquoi choisir la fibre ?**
- **Téléthon**
- **J'aime la nature propre**
- **Dates à retenir**
- **Portrait**
- **Nos déchets**

Le mot du Maire,

En cette fin d'année mouvementée sur le plan politique, nous continuons à mener à bien notre mission et poursuivons les efforts pour rendre notre commune attractive, vivante et agréable à vivre. Les coupes budgétaires de l'état perturbent nos projets, mais notre commune, par une gestion prudente et économe sur la dernière décennie, n'est pas en difficulté et devrait pouvoir continuer à mener à bien les projets entamés.

Nous tenons également à remercier chaleureusement les associations qui nous aident tout au long de l'année bénévolement et aussi de façon solidaire comme lors du dernier weekend de Novembre à l'occasion du Téléthon. Un grand merci à tous pour votre engagement.

Au nom de tous les élus, nous vous souhaitons un joyeux Noël et de belles fêtes de fin d'année. Nous nous retrouverons en janvier pour les traditionnels vœux, le **Vendredi 10 janvier à 18 heures**.

Marie-Laure LE FOURN, maire de Cabrerets.

ENFOUISSEMENT

Les travaux d'enfouissement au bout du Lieu ont débuté cet automne. Le terrassement pour l'électricité et les télécom devrait s'achever fin janvier et suivront les travaux pour le réseau d'eau. A ce jour le planning de fin de travaux reste confirmé pour fin Mars.

Une étude sera lancée pour réaliser l'enfouissement des réseaux sur le secteur de Mongirou puis du Fenil. Ces deux tranches devraient être réalisées en 2025-2027.

TRAVAUX DE L'ECOLE

Les travaux de l'école ont débuté cet automne. Pour le moment, seuls les travaux de démolition ont été réalisés.

A la suite d'une journée de préparation réalisée par les élus, les objets non utiles pour la suite ont été proposés en libre service le temps d'un week-end avant de partir en déchèterie. La plupart des objets ont trouvé preneur et cela a permis de leur offrir une seconde vie. Concernant la future bibliothèque, nous avons pris la décision de casser la cloison centrale et d'agrandir cet espace qui accueillera les associations au sein de la bibliothèque communautaire. La

démolition des anciennes toilettes a permis de mettre en valeur le passage voûté sous l'escalier du logement qui permettra d'accéder au jardin.



CHANTIER ECLAIRAGE À PECH MERLE

Un chantier de deux mois et demi démarre dans la grotte de Pech Merle qui ne lui permettra pas d'ouvrir aux prochaines vacances. L'objectif est de ne plus éclairer en continu la salle des peintures et mettre en lumière les espaces au fil de la visite guidée. Ce chantier de 80 000 € va d'abord d'enlever l'existant puis refaire tout le câblage, installer de nouveaux luminaires et interrupteurs. Le chantier devrait durer jusqu'à la fin février, et assurer la préservation des peintures et une économie de 70% sur l'éclairage.

CEREMONIE DES VOEUX

Les élus de Cabrerets ont le plaisir de vous inviter à un moment de partage à l'occasion des vœux de bonne Année. Le RDV est donné le **vendredi 10 janvier à partir de 18h** à la salle communale.

Un apéritif dinatoire sera prévu à cet occasion.

Une intention particulière pour les aînés (plus de 75 ans) et pour les enfants (jusqu'au CM2) sera distribuée à cette occasion.

Demande de labellisation villes et villages étoilés

La commune a renouvelé sa demande de labellisation, nous sommes attentifs lors de nos prises de décision, à 3 axes : le vivre ensemble, les économies de consommation et notre environnement.

Maison Lemozi

A partir de début décembre, le premier colocataire viendra loger dans l'ancienne maison d'œuvre qui a été acquise afin de pouvoir accueillir prioritairement les employés de la grotte de Pech Merle et rebaptisée Maison Lemozi. Les élus ont passé une journée à trier, vider et arranger la maison afin qu'elle soit prête et sont ravis de cette opportunité.

Nouvel agent technique

Emmanuel Thiers a rejoint notre commune début novembre en tant qu'agent d'entretien. A raison de 20 heures par semaine, il s'occupera des espaces verts et des petits travaux d'entretien. Il sera secondé au printemps.

UN DÉFIBRILATEUR A CABRERETS

Depuis le vendredi 29 novembre, un défibrillateur est installé dans le boîtier situé sur le mur extérieur de la Mairie, en **accès libre**.

Nous vous proposons **2 modes de formation** afin de savoir quand et comment l'utiliser :

1 - une formation en présentiel de 2 heures à la salle des fêtes (merci de vous inscrire en Mairie (nom, prénom, téléphone) Date à définir.

2 - un accès complet et illimité à une autoformation en ligne sur l'utilisation du défibrillateur SCHILLER et la prise en charge de l'arrêt cardiaque : <https://luf.schillerfrance.fr/sign-up/mairie-de-cabreret/?gid=92412&uncqPEOTjdaVc>

Votre engagement fait toute la différence devant un défibrillateur !



LOI D'ACCELÉRATION DES ENERGIES RENOUVELABLES

Pour répondre aux enjeux d'avenir définis dans la loi AER, pour faire face à l'abandon du territoire par les agriculteurs de moins en moins nombreux, à la réduction des budgets alloués aux collectivités, nous avons proposé des pistes pour l'accélération de la production d'énergies renouvelables sur notre commune.

Nous étudions la possibilité d'équiper les **toitures du musée du Pech Merle** et de réaliser une couverture type ombrière photovoltaïque au dessus de l'entrée de la grotte dans un souci de préservation.

De plus, un groupement d'agriculteurs a présenté un **projet agrivoltaïque** consistant à couvrir des prairies à faible potentiel avec des panneaux sur maximum 40 % de la surface afin d'améliorer la production de ces prairies et le bien-être animal grâce aux abris créés.

Ce projet Collectif, Agricole, Territorial (3 communes concernées) répond à une problématique globale :

- Produire de l'énergie Verte,
- Favoriser les installations grâce à un contrat d'entretien,
- Créer de l'ombre pour les animaux tout en améliorant la production de la prairie recouverte,
- Préserver les prairie des canicules,
- Garantir un revenu annuel à la collectivité pour continuer à mener ses projets.

Une réunion d'information sera programmée en début d'année pour présenter le projet aux habitants et répondre à toutes les interrogations.

SDIS Nouveau chef de centre

Après 33 années de service, Jean-Louis Delpech a pris sa retraite. La cérémonie de passation a eu lieu début octobre dans une ambiance très protocolaire. Nous souhaitons la bienvenue dans ses nouvelles fonction à l'Adjudant-Chef Jérôme Issaly.

Ateliers de Lecture

Les enseignantes de l'école de Tour de Faure, ont instauré des ateliers de lecture hebdomadaires avec les élèves pour susciter le plaisir de lire. Ils ont lieu le lundi et le jeudi de 14h à 14h30 pour les classes de Cp, Ce1 et Ce2 et le mercredi de 10h20 à 11h matin pour les CM.

Si vous aimez lire et que vous avez envie de prendre part à ces ateliers, n'hésitez pas!

Aucune obligation d'être présent chaque semaine et chaque jour...

Contact : Mélanie DUBOIS
Directrice Ecole Lot Célé
"Peira e aiga"

46330 TOUR de FAURE
05.65.30.21.35

POURQUOI CHOISIR LA FIBRE?

Le réseau cuivre qui amène les lignes téléphoniques domestiques sera peu à peu démantelé sur tout le territoire national, à horizon 2030 (trop coûteux en maintenance et de plus en plus inutilisé et remplacé par le réseau fibre). Dans le Lot, les travaux débiteront début 2026, par lot. Plus de précisions sur les dates seront données ultérieurement. Pour éviter toute coupure soudaine et imprévue, il est conseillé à tous les habitants qui ne le seraient pas encore, de demander une connexion fibre. Cela ne signifie pas obligatoirement d'avoir une connexion internet mais d'être équipé d'un boîtier amenant la fibre par laquelle passeront à terme toutes les lignes téléphoniques. Il est encore temps de profiter des offres avantageuses de connexion qui devraient disparaître dans le temps. Pour cela vous pouvez dès à présent contacter les opérateurs. Correspondant travaux chez Orange : 06.31.52.97.57 alexis.nhansana@orange.com

TELETHON 2024



Le Téléthon 2024 a eu lieu le 30 novembre dernier. Avec la participation bénévole des guides de Pech Merle, l'engagement du foyer rural et des élus, et les nombreux visiteurs, le montant récolté s'élève à **1375€** (somme entièrement reversée à l'association AFM Telethon).

Un Grand Merci à tous.

J'AIME LA NATURE PROPRE !

Nous reconduisons en partenariat avec la Fédération Française de Chasse l'opération "J'aime la nature propre" le 14 Mars 2025 sur la vallée du Célé. Nos objectifs sont de reprendre

les chantiers commencés l'année dernière dont l'évacuation des déchets automobiles sur la forêt de monclar, le nettoyage des berges du Célé et des bord de routes. Pour mémo, nous avons évacué 24m3 d'encombrants et 750kg de déchets en 2024.

Réservez la DATE, on compte sur vous le 14 MARS 2025

DATES A RETENIR :

- Le 25 janvier : Repas des chasseurs à la salle communale. Inscription au 0643908407 Maxime.
- Le samedi 8 février : pot au feu à la salle communale, organisé par le comité des fêtes.
- Le 22 février journée jeux organisée par l'association des commerçants
- Le 9 mars : vide dressing



Don du Sang

"Partagez votre pouvoir, Donnez votre sang"

Le jeudi 12 décembre de 16h à 19h à la mairie de Saint Gély.

Esprit de Noël

Afin de décorer notre village pour Noël, la commune a investi dans de nouvelles guirlandes et deux rennes. Ce matériel d'occasion a été choisi dans un souci de consommation raisonnée. Un budget de 500€ a également été attribué aux associations pour compléter les décorations à l'occasion du marché de Noël, qui a rencontré un vif succès.

Extinction éclairage

TE46 en charge de l'éclairage public fera prochainement la mise à jour selon les horaires d'extinction et périodes définis dans l'arrêté :

- de 21h-6h30 du 1er novembre au 31 mars
- de minuit à 6h30 du 1er avril au 31 octobre.

MERCI

David Bissix souhaite remercier les personnes qui sont venues l'aider samedi, au marché de Noël, quand il est tombé.

BERTRAND ET HUGUETTE DEMARETZ



Vous avez tous remarqué cette crèche de Noël à Courbous? C'est donc l'occasion de pousser la porte de chez Huguette et Bertrand : un véritable lieu d'accueil, chaleureux et



organisé. Ils sont arrivés de Merville dans le nord en 1989. Ils sont d'abord venus en vacances dans le Lot chez des amis. Bertrand est tombé sous le charme de Calvignac et de ses alentours et ils se sont installés dans ce village. Menuisier, charpentier, couvreur, il a d'abord continué de travailler dans ce domaine tandis que Huguette a choisi en 1998 de devenir famille d'accueil. En 2002 Bertrand a rejoint Huguette dans son activité professionnelle. Depuis ils ont accueilli à eux 2 plus de 150 enfants au sein de leur foyer. Ils sont familles d'accueil permanent et famille d'accueil d'urgence. Être famille d'accueil d'urgence signifie qu'ils peuvent accueillir un enfant entre 0 et 18 ans à n'importe quelle heure du jour et de la nuit 7 jours sur 7. L'enfant peut rester jusqu'à ses 18 ans si nécessaire et "plus si affinité" dicit Huguette. Tous les enfants qui passent sont toujours les bienvenus et peuvent revenir quand ils veulent voir leur famille d'accueil.

Noël est un moment privilégié pour Bertrand et Huguette qui sont tous les 2 issus de familles nombreuses. Ils ont - chacun à leur manière - toujours pris soin d'enfants et quand on les écoute, ils ont des passions communes : s'occuper des enfants, préparer Noël, faire la crèche, bricoler de leurs mains...



Nombreux sont ceux qui sont passés chez eux admirer les décorations d'une fin d'année : des individuels, l'école de Tour de Faure, les personnes âgées de l'EHPAD de Montfaucon...

Ceux qui souhaitent venir voir ces décorations de Noël sont les bienvenus. N'hésitez pas à sonner !

Peut-être y croiserez-vous Le Père Noël !



NOS DECHETS :

Les coûts de nos déchets vont augmenter considérablement, le Syded a donc mis en place un plan d'action en 20 actions. En voici quelques unes :

Poubelle noire :

en 2010 : 247 kg/ habitant.

en 2023 : 207 kg / habitant.

Notre objectif pour 2025 :

201 kg/habitant.

La poubelle noire est composée de :

30% de papiers et emballages

20% de déchets organiques

7% de gaspillages alimentaires , etc...

Cela démontre que l'on peut facilement la réduire



Aujourd'hui dans les poubelles bacs recyclables il y a 24,2% de refus ; notre objectif est de 18%.

Aujourd'hui, on compte un bac d'ordures ménagères et un bac de tri pour six logements. Demain, le syded aimerait mettre en place des **points d'apports volontaires, PAV** qui permettent un plus gros volume, c'est plus joli et l'ouverture est plus petite, il y a donc un meilleur tri. L'inconvénient sera l'éloignement du service. L'investissement sur 10 ans est de 25 à 45€ par habitant au total. Ce nouveau système permet de réduire de 20% le kilométrage des véhicules et d'avoir moins de personnel dans les véhicules. Il y a donc une réduction de coûts.

En déchèterie, il y aura de nouvelles filières de valorisation. Par exemple les jouets de plus de 80 cm, des textiles comme les tapis, les plâtres, des outils etc.

L'accès à la déchèterie va se faire avec un QR code. L'inscription se fera en ligne.

Le calendrier est le suivant :

- Fin novembre inscription des professionnels et agriculteurs associations et communes.
- 2025 inscription des particuliers avec rendez-vous si gros volume.
- 2026 limite du nombre de passages (non connue à ce jour : 20/an ?)

En ce qui concerne les **pneus de tracteurs**, la chambre d'agriculture devrait faire une opération coup de points. Il faut aussi que les agriculteurs voient avec leur point de vente.

En ce qui concerne vos **objets piquants coupants tranchants**, les pharmacies doivent récupérer ces objets et les mettre dans une poubelle DASRI.

À partir du **1er janvier 2025**, il sera **interdit d'amener ses tontes et feuilles en déchèterie**.

Les branchages pourront toujours être emmenés en déchèterie. En ce qui concerne les **solutions proposées**, se référer au **journal synergie n°32** qui a été mis dans vos boîtes aux lettres. Il est aussi sur le net : <https://syded-lot.fr/documents/dossier/8220>

En 2023 il y a eu 17300 tonnes de déchets verts, ce chiffre est stable sur plusieurs années. Cela fait environs 100 kg/an par habitants dans le lot. Les tontes et feuilles représentent 30% de ce chiffre. Le coût est de 64€ par tonne hors-taxé dont la moitié en transport. (Plus de 300 000 euros d'économie par an grâce à l'interdiction du 1/01/25).

Rappel : le brûlage des déchets verts est interdit. 450€ d'amende depuis novembre 2011.